

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

QUESTIONS EUROPÉENNES

- La politique agricole commune - (20pts)

La politique agricole commune (PAC) est une politique symbolique de l'Union européenne (UE) car c'est une des plus anciennes et des plus intégratives. C'est une compétence partagée entre l'Union européenne et les États membres. Elle a pour objectif l'augmentation de la productivité de l'agriculture, la stabilisation des marchés agricoles, assurer un niveau de vie convenable aux agriculteurs et des prix abordables aux consommateurs. Si la PAC a rempli ces objectifs dès les années 1960 en assurant la modernisation des exploitations et l'autosuffisance de l'UE en matière alimentaire, elle a aussi entraîné une dépendance des agriculteurs ainsi qu'une surproduction qui a parfois eu pour conséquence de graves crises sanitaires comme celle de la vache folle. La PAC a donc fait l'objet de multiples réformes, dont la dernière en date de 2013, visent à verdir et découpler les aides des quantités produites afin de limiter les atteintes à l'environnement et les risques sanitaires. La PAC repose désormais sur deux piliers : soutien au marché et développement durable. Le pilier soutien au marché est composé d'aides directes, dont notamment les droits à paiement de base (DPB) qui sont versés à l'hectare avec des critères écologiques. Il est financé par le FEAGA. Le pilier développement durable vise à favoriser la protection de l'environnement et la qualité de vie des agriculteurs. La PAC est très critiquée par certains partenaires commerciaux comme les États-Unis et est une des raisons de l'échec du cycle de négociation de Doha. Dans le cadre du Brexit et du nouveau CFP, la France appelle au maintien d'une PAC ambitieuse, plus stratégique et tournée vers l'innovation.